



Nanterre, le lundi 17 mars 2016

SNUipp-FSU 92

Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des demandes de départ en stage CAPA-SH et DDEEAS. Nous sommes malheureusement habitués depuis quelques années maintenant à un manque de candidatures dans la plupart des options (moins de candidatures que de départs possibles, ou tout juste le nombre). L'option D était jusque-là préservée, et présentait jusqu'à cette année plus de candidats que de départs possibles. Or, cette année, même cette option ne fait pas le plein. La situation de l'ASH dans notre département nous inquiète, le problème de l'attractivité de ce domaine est de plus en plus important. Cela est en partie dû, selon nous, à plusieurs facteurs : une formation en alternance très lourde à gérer, un manque de postes, en particulier dans les RASED, qui rend les conditions d'exercice extrêmement difficiles. Les postes spécialisés demeurent méconnus et peu attractifs. Nous souhaitons que l'administration prenne sérieusement en main cette question et qu'un groupe de travail soit organisé l'an prochain bien en amont du calendrier des demandes de départ en stage, afin de réfléchir à des solutions pour permettre de re-dynamiser l'ASH.

Cette CAPD a lieu quelques jours après les résultats des permutations informatisées. Alors qu'au niveau national, le taux de satisfaction augmente très légèrement (bien que de façon largement insuffisante : de 21,6 à 23,9 %), c'est l'inverse qui se produit pour notre département : le taux de satisfaction a baissé cette année puisqu'il est passé de 12,6 % à 11,6 %. Seulement 152 collègues pourront quitter le département en 2016 (contre 163 l'an dernier) ; environ 1 200 collègues vont donc rester sur le carreau. C'est un terrible coup de massue pour les enseignants des Hauts de Seine en attente de mutation depuis parfois de nombreuses années. Seules 32,5 % des demandes de mutation pour rapprochement de conjoint ont été satisfaites (contre 47,28 % nationalement). Quel espoir reste-t-il pour les collègues qui ne sont pas en situation de rapprochement de conjoint ? Nous vous demandons d'ores et déjà d'augmenter significativement le nombre d'exeat accordés pour la rentrée 2016.

Cette absence de perspective de mutation est d'autant plus difficile à vivre dans un département comme le nôtre où la les droits sont réduits: disponibilités, temps partiels... A ce sujet, nous réitérons notre demande que le critère de demandes de temps partiels pour aménagement de fin de carrière soit pris en compte dans les octrois de temps partiels sur autorisation, d'autant plus que nos conditions de travail sont toujours plus difficiles, avec toujours plus de nouvelles tâches, toujours moins de temps et de formation et un salaire toujours gelé, le tout aggravé par des conditions de vie plus difficile que dans bien des départements (coût du logement, conditions de circulation pollution, stress divers).

D'autre part, nous tenions à vous faire part à nouveau de notre grande inquiétude quant à la situation des PES du département qui sont, pour beaucoup, en souffrance dans les écoles. Nous demandons que l'administration remette à plat l'organisation de l'année de PES et envisage des solutions qui permettent une entrée dans le métier plus sereine.

Les négociations salariales qui s'ouvrent aujourd'hui ne nous laissent pas augurer une véritable amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires et une réelle revalorisation des enseignants du 1er degré en particulier, si l'on en croit les déclarations ministérielles. C'est pourquoi la FSU a déjà prévenu que si les propositions étaient insuffisantes, elle appellera les personnels à se mobiliser le 22 mars prochain.